



## **Programme de l'administration en ligne**

### **Processus d'inscription au sein de l'administration en ligne**

L'accès à l'application de saisie des Impôts à la Source En Ligne (ISEL) est restreint et nécessite que vous vous soyez préalablement inscrit au sein de l'administration en ligne.

Cette inscription se déroule selon les étapes suivantes :

#### **Étape 1** : Demande d'inscription au sein de l'administration en ligne.

Le responsable de votre société doit remplir le formulaire d'inscription en ligne. Une fois rempli, ce document est transformé en fichier PDF que vous devez imprimer, dater, signer puis envoyer par courrier à l'administration fiscale.

A la réception de ce courrier et des pièces justificatives nécessaires, l'administration effectue un contrôle de l'authenticité de la demande d'inscription.

Après validation, l'administration enregistre votre inscription au sein de l'administration en ligne. Les personnes déclarées dans le formulaire d'inscription, par le responsable de l'entreprise, sont inscrites nominativement et un compte utilisateur leur est attribué.

Suite à l'enregistrement de votre société au sein de l'administration en ligne, vous recevez deux codes « clés de sécurité » :

- La « clé de sécurité recommandée » est envoyée par lettre recommandée directement à votre société. Cette clé est commune à l'ensemble des personnes de votre société.
- La « clé de sécurité email » est envoyée par courriel directement aux personnes de votre société préalablement déclarée. Cette clé est personnelle à chaque personne.

Ces deux clés de sécurité sont indispensables pour l'activation d'un compte utilisateur au sein de l'administration en ligne.

#### **Étape 2** : Activation de votre compte utilisateur.

Pour activer votre compte utilisateur de l'administration en ligne, vous devez avoir reçu le courriel contenant votre « clé de sécurité email ».

Pour activer votre compte il faut cliquer sur le lien contenu dans le courriel, qui vous dirige sur un écran d'activation.



## Programme de l'administration en ligne

Au sein de cet écran vous devez saisir les trois « clés de sécurité » :

- La réponse à la question vous concernant saisie par votre gestionnaire au sein du formulaire d'inscription ;
- La « clé de sécurité recommandé » attribuée à votre société ;
- La « clé de sécurité email » qui vous a été attribuée personnellement.

Une fois l'activation de votre compte effectuée, vous pourrez accéder aux services de l'administration en ligne.

**Étape 3** : Connexion à l'administration en ligne et au service de déclaration de l'impôt à la source (ISEL).

Une fois votre compte activé, vous pouvez vous connecter au service de déclaration de l'impôt à la source.

L'accès à ce service s'effectue à travers un processus d'authentification sécurisée forte à plusieurs phases :

- 1) Saisie de votre login et mot de passe que vous avez choisi au moment de l'activation de votre compte.
- 2) Réception d'un SMS sur votre téléphone mobile ou, message vocal, en fonction du type de transmission sélectionné au moment de l'activation du compte.
- 3) Saisie de votre login et du code transmis par SMS ou message vocal.

Vous accédez alors aux services de l'administration en ligne, et plus particulièrement au service de déclaration de l'impôt à la source ISEL.